

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CANGE

Le 17 Janvier 2022

ORDRE DU JOUR



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Points sur les actions en cours● Choix du programme des actions 2022 | <ul style="list-style-type: none">● Date de la prochaine réunion● Questions diverses |
|---|---|



QUOI DE NEUF ?

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">● Elections aux conseils de quartiers | |
|---|--|

Pour en savoir plus...

POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

Une réunion est prévue le jeudi 20 janvier pour la validation des investissements sur les projets validés

1° Urgences mobilités

Sur les 5 propositions, 4 ont été validées. Celle relative à l'éclairage de la rue Sainte-Hélène n'a pas été validée eu égard au coût engendré

1° Sortie du parc de Cangé : plateau de ralentissement + chicane à la sortie avant le passage clouté pour obliger les vélos à descendre + interdiction de stationnement sur le T

2° Rond-point rue du château / rue de Cangé : panneau de priorité à droite : mini-rond-point

3° RD aux Gravières : panneau d'interdiction de doubler, la ligne jaune n'étant pas toujours visible et respectée

4° Miroir au croisement de l'allée de l'Aubinière pour améliorer la visibilité

2° Gros matériel (financements 2022)

Bancs

- Rue des Onze Arpents (près de la maison de retraite)
- Mail de Vençay
- Mail R Cassin

Poubelles et sacs déjection canine :

Mettre des poubelles avec sacs transparents arrêt de bus et de chaque banc, rue des Onze arpents, mails Vençay et R Cassin

3° Plantations

Voir document en annexe

4° Groupes de travail

a) Parc de Cangé

Sont prévus cette année :

- Aménagement aire de jeux pour les petits
- Déplacement des statues dangereuses
- Sur le parcours de promenade, débroussaillage, aménagement de la signalétique,
- Début des travaux pour l'amélioration de la sécurité qui seront étalés sur plusieurs années
- Premier contact avec la SHOT à prévoir

b) Ball trap de Saint Pierre des Corps

La réunion prévue entre l'association ADPS Cangé, la mairie de Saint-Avertin, la mairie de Saint Pierre des Corps et la préfète prévue le 15 décembre a été repoussée

Le texte de la pétition à rédiger ADPS Cangé/conseil de quartier reste à rédiger. Un démarchage sera à prévoir par secteur.

c) Embarcadère

- Financement de l'aménagement du coin pique-nique et achat d'un kiosque
- Financement d'un cabinet d'étude pour la réhabilitation de l'embarcadère

Concernant le texte à inscrire sur le 6^{ème} coté du kiosque, cela est confié à Mireille et Daniel HERY et Véronique LACROIX après rencontre avec Mr RAMETTE

Pour l'aménagement du chemin le long du Cher et le financement de la construction de l'embarcadère, il sera nécessaire d'aller chercher des financements

5° Aménagement de la rue des Placiers

- a) Concernant le bas de la rue des placiers, l'espacement des chicanes a été réadapté en fonction de la demande des riverains et l'aménagement actuel est appelé à devenir définitif
- b) Concernant le haut de la rue des placiers, une réunion a eu lieu le 20 novembre. Plusieurs propositions ont été faites pour diminuer la vitesse sur cette portion et une étude est en cours. Un radar pédagogique vient d'être installé.

6° Suivi des fiches

Certaines sont en cours de traitement (panneau d'affichage rue de Cangé, éclairage et flaque d'eau rue Charles François de Sevelinges)

Restent à traiter le nettoyage du trottoir de la rue des placiers et la mise de panneaux pour interdire le passage de camions dans l'Ecorcheveau.

3 autres points sont évoqués : la date de l'arrivée de la fibre aux Gravières (mail), la chute d'un arbre sur le chemin le long du Cher (mail) et le remplacement d'ampoules sur certains luminaires du parc de Cangé (fiche)

CHOIX DU PROGRAMME DES ACTIONS 2022

Les actions privilégiées par le conseil de quartier de Cangé sont les suivantes :

1° **L'aide aux personnes** à coordonner avec le CCAS : personnes en souffrance mentale ou matérielle, personnes âgées (parrainage 1 personne jeune : 1 personne âgée), aide administrative (Henri)

2° **L'organisation de rencontres avec les habitants du quartier :**

- Permanence mensuelle (organisation : Philippe)

- Organisation autour du livre et organisation de conférences, mais risque de doublon avec la médiathèque
- Randonnées pédestres ou à vélos pour faire découvrir le quartier (organisation : Sébastien)
- Participation à la fête des quartiers du dimanche 15 mai

3° Communication

- Création d'une gazette annuelle distribuée en porte à porte auprès des habitants dans chaque secteur et relatant les réalisations de l'année écoulée et les projets de l'année (comité de rédaction : Philippe, Sébastien et Richard)
- Demande au service de la communication de la création de 2 ou 3 pages réservées aux conseils de quartiers dans chaque bulletin municipal.
- Pr2sence sur Facebook et Discord

● DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Lundi 14 mars à 18h30

Il est proposé de coupler cette réunion avec la visite de l'Orangerie

● QUESTIONS DIVERSES :

- Le problème de la réfection de la rue des caves à goûter est longuement abordé. Si la réfection de la partie relevant de Saint-Avertin est budgétisée, sont évoqués la répartition entre Saint-Avertin et Larçay en fonction du relevé cadastral et la volonté de budgétisation de Larçay.
Depuis la réunion la presse a fait état d'un accord
- Intégration d'un membre du conseil municipal des jeunes et d'un membre du futur conseil des aînés dans chaque conseil de quartier.

QUOI DE NEUF : LES ELECTIONS AUX CONSEILS DE QUARTIERS

Les premières élections de renouvellement des conseils par tiers auront probablement lieu en mai

Philippe explique le déroulement de la procédure ? Parmi les 13 actuels, il sera demandé dans un premier temps à chacun s'ils souhaitent arrêter. Les premiers sortants parmi les citoyens seront tirés au sort (3 si pas de démission).

Il est demandé de solliciter les candidatures. Les sortants seront remis dans le chapeau avec les candidats. Ceux tirés au sort seront titulaires, les autres seront sur suppléants et deviendront titulaires en cas de démission de titulaire ou lors des élections de 2023.